


région cannoise

Aujourd'hui à Cannes			MÉTÉO FRANCE
 20° 8 heures	 29° 14 heures	 27° 17 heures	

le label du jour

Le label « Tourisme et handicaps » a été attribué à Handiplage par l'association Tourisme et handicaps pour récompenser les améliorations et aménagements réalisés pour les handicapés sur les plages par la ville de Cannes.

la phrase du jour

« Stéphane Réveillon n'a jamais travaillé au Palais club, ni cette année, ni les précédentes. Il est juste venu quelquefois boire un verre après son travail, mais il n'y a pas mis les pieds dans la nuit de samedi à dimanche. »

Démenti de Patrick Tartary, le gérant de la discothèque du Palais des festivals, à la parution de l'article consacré hier à l'agression de M. Réveillon. Nice-Matin maintient que ce dernier est bien le directeur de la société de sécurité en charge de l'établissement, « entre autres », relativise M. Tartary.

À La Bocca, Cannes se plaint du « harcèlement » de Mandelieu

POLITIQUE Devant la presse, la municipalité cannoise vient de dénoncer l'attitude de sa voisine mandolocienne qui vient d'attaquer en justice deux de ses projets

Cannes ne supporte plus l'attitude de sa voisine et le fait savoir. En l'absence du député-maire UMP, son premier adjoint, David Lisnard, flanqué de ses collègues Christophe Santelli-Estrany et Gilles Cima, a présidé lundi une conférence de presse. But de la mobilisation en pleine trêve estivale : dénoncer « le harcèlement systématique et hypocrite » que ferait subir la municipalité de Mandelieu-La Napoule pourtant du même bord politique. Depuis l'élection de la municipalité de Bernard Brochand en 2001, les relations n'ont cessé de s'envenimer avec l'équipe mandolocienne d'Henri Leroy. De notoriété publique, le conflit n'est donc pas nouveau. Mais une goutte d'eau vient de faire déborder le vase à La Bocca.

« Toujours des prétextes fallacieux »

La municipalité de Cannes a découvert que son homologue de Mandelieu conteste en justice son projet de cinéma multiplexe à la Bastide-Rouge. Quelques jours plus tôt, Henri Leroy s'était aussi attaqué à un autre bébé cannoise, l'hôtel Ducasse.

« Ça intervient après beaucoup d'autres attaques sur le PLU, sur Bastide-Rouge... se plaint David Lisnard. Heureusement, elles échouent toujours. Mais c'est coûteux et inutile en argent, en temps et en énergie. » Si la conférence de presse a été organisée en mairie-annexe de La Bocca, c'est que Mandelieu concentre ses actions sur l'Ouest de Cannes. « Tous les projets que nous menons à La Bocca n'ont d'autre but que d'améliorer la qualité de vie des Boccassiens, d'embellir le quartier, de le dynamiser en terme de services, d'emplois, vante le premier adjoint. Bastide-Rouge et l'hôtel Ducasse sont même portés par des investisseurs privés et ne coûteront donc rien aux contribuables cannois. Or, ils sont quand même attaqués par Mandelieu. Et les motifs avancés sont toujours des prétextes fallacieux pour entraver

délibérément notre action. »

« Marre de passer pour les méchants »

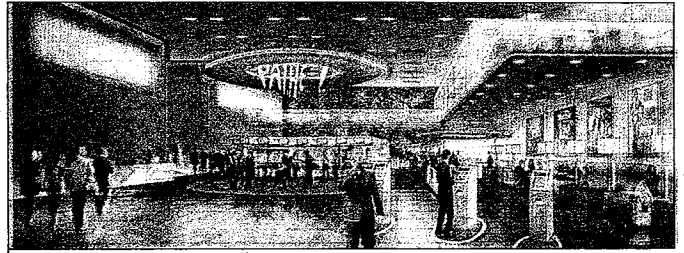
Contactée, puisqu'elle n'était évidemment pas invitée à la tribune, la municipalité de Mandelieu répond en l'absence de son maire, par la voix de sa première adjointe, Monique Robory-Devaye : « Il y en a marre de toujours passer pour les méchants. Les projets que nous attaquons sont mitoyens de Mandelieu. C'est nous qui en subissons les conséquences. On a quand même le droit de se défendre... Cannes se permet d'imposer à notre périphérie des projets sans nous en parler. Nous ne sommes pas opposés à tout ce que fait la ville de Cannes. Mais celle-ci doit apprendre à respecter ses voisins. »

Même s'il ajoute que « celui qui attaque est aussi celui qui ouvre des droits à construire qui vont contribuer un peu plus à saturer les Tourrades », David Lisnard pense qu'il est encore possible « de se retrouver sur les fondamentaux ».

FRED MAURICE

Le multiplexe de cinéma à Bastide-Rouge

Onze salles de cinéma numérique, dont deux de 500 places et trois en 3D. « Ce serait le premier cinéma populaire à La Bocca », fait miroiter David Lisnard. Mais la mairie de Mandelieu a attaqué l'autorisation d'ouverture accordée le 23 janvier en commission départementale. « Nous ne sommes pas contre ce multiplexe. Ce qui nous inquiète, c'est le projet dans lequel il s'insère », prétend Monique Robory-Devaye. C'est-à-dire Bastide-Rouge, du nom du lieu-dit à l'entrée Est des Tourrades où les tennis municipaux en partance devraient céder la place à un complexe combinant sur 41 000 m² des bureaux, un centre commercial et le multiplexe. Voué à l'image et au numérique, ce projet cher à la municipalité Bro-



Le hall du multiplexe qui devrait voir le jour avec le projet de Bastide-Rouge, avenue Francis-Tonner. (Repro D. R.)

chand serait la pièce maîtresse du technopôle qu'elle veut constituer autour de Thalès Alenia Space.

« Nous ne sommes pas non plus contre la globalité de ce projet, clame Mandelieu, mais pas dans les conditions routières actuelles. Les Tourrades sont

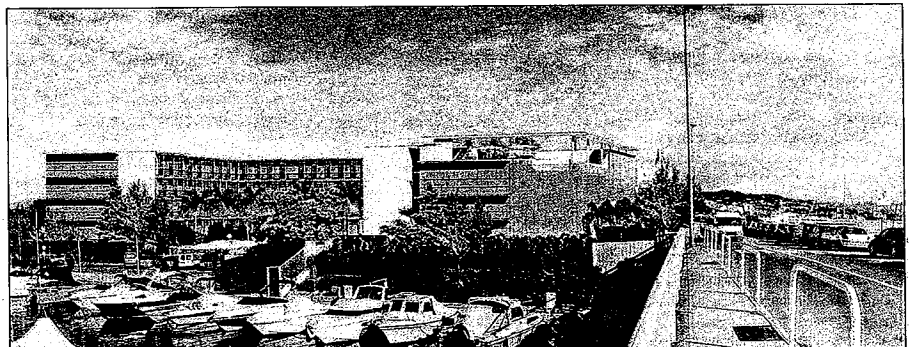
déjà asphyxiés. Mandelieu est menacé. Nous voulons avoir les garanties que les infrastructures indispensables seront réalisées : le transport en commun en site propre [TCSP], la déviation de l'A8 et la liaison intercommunale de la Siagne. » « C'est un faux prétexte. L'Etat et

le conseil général leur ont donné toutes les garanties, réplique Cannes. Et Bastide-Rouge va justement contribuer à résorber ce point noir en libérant du terrain pour le TCSP et en créant un parking de 1 160 places. »

F. M.

L'hôtel d'Alain Ducasse au Béal

Le 110, boulevard du Midi Lasera-t-il la prochaine adresse du plus célèbre des chefs français? Avec l'aide d'investisseurs, Alain Ducasse veut y bâtir un hôtel quatre étoiles de 153 chambres sur 8 000 m². « Ce serait l'occasion de requalifier cette zone abominable entre le port du Béal et les locaux de Thalès. C'est un projet qualitatif à tout point de vue », défend David Lisnard. Le permis de construire accordé le 21 janvier fait, depuis un mois, l'objet d'une requête en annulation intentée par la mairie de Mandelieu. Celle-ci cantonne son attaque à des griefs réglementaires. « La loi Littoral n'est pas du tout respectée. Cette zone était non-constructible dans la directive territoriale d'aménagement et, à proximité im-



Esquisse du bâtiment tel qu'il apparaîtra depuis le bord de mer de Mandelieu. (Repro D. R.)

mediate de l'aéroport, elle se situe en zone B du plan d'exposition au bruit qui interdit la construction de tout complexe... de quel droit font-ils de tout ça? », interroge

Monique Robory-Devaye. « Le permis de construire délivré est évidemment parfaitement légal », s'insurge Cannes. « Ce projet est insupportable », rebondit Gilles Cima. En l'at-

taquant, le maire de Mandelieu se tire une balle dans le pied puisqu'il vient de reconstruire son palais des congrès Europa. Il lui faudra bien des chambres! » A Cannes, on

pense que Mandelieu agit dans le but de préserver son hôtel Pullman de la concurrence. « Ce n'est pas le cas », nie la première adjointe.

F. M.